



FORMATION « LES SPECIFICITES DE L'ACCUEIL EN CENTRE D'AFFAIRES »

Compte-tenu de la proximité avec leurs clients, les personnels de l'accueil en centre d'affaires doivent professionnaliser leurs pratiques. Cette formation s'adresse prioritairement au personnel d'accueil dans les centres d'affaires et de domiciliation.

Objectifs de la formation

- Comprendre l'importance et les enjeux de l'accueil
- Tenir compte des spécificités du métier de domiciliataire dans l'organisation de son accueil
- Savoir identifier et réagir face à des situations difficiles, des incivilités

Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée le bénéficiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant d'entrer en formation, les pré-requis suivants :

- Maîtrise des outils bureautiques et de l'environnement Windows
- Autonomie sur Internet

Accessibilité

- Lors de l'inscription il est communiqué au stagiaire le nom du référent l'organisme de formation pour l'accueil des personnes en situation de handicap et il est invité à répondre à un questionnaire qui permettra d'adapter les modalités d'apprentissage en cas de besoin.

Durée

La durée prévue est estimée à 14 heures.

Délai d'accès :

L'accès à la plateforme d'apprentissage est ouvert aux apprenants dans les 48 h suivants la réception du règlement de la formation ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO EP.

Tarif

Le coût de la formation est de 490 € HT/stagiaire.

Modalités pédagogiques

Pour chaque module, les moyens pédagogiques prévus sont les suivants :

- Démarche de type « classe inversée » avec ressources pour le cours et activités auto-formatives
- Outils collaboratifs
- Tutorat assuré par un formateur

Modalités d'évaluation

- Quizz d'évaluation et suivi des travaux individuels tout au long de la formation
- Devoir de fin de formation

Sanction de la formation

- Attestation de formation

100 % des participants ont obtenu une attestation de formation